

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 46/47

24^e année • mercredi 17 novembre 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Déterminés! Les livreuses et les livreurs de Smood poursuivent leur combat. La lutte s'est étendue dans plusieurs villes à la suite de son déclenchement à Yverdon au début du mois. Après la cité du Nord vaudois, la grève a touché Neuchâtel, Nyon, Sion, Martigny, Lausanne et Fribourg... Le personnel exige des conditions de travail respectueuses. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Ensemble pour des soins de qualité!

Sylviane Herranz

Dernière ligne droite avant la votation du 28 novembre sur l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Les derniers sondages la donnaient gagnante, même si elle a cédé du terrain, passant de 81% des intentions de vote favorables à la mi-octobre à 77% au début novembre. Or aujourd'hui, le comité des opposants, regroupant le PLR, le Centre et l'UDC, redouble de propagande et de coups bas pour que cette initiative ne soit pas acceptée. Il est donc essentiel de se mobiliser pour que le Oui l'emporte devant le peuple et les cantons, faute de quoi elle sera jetée aux oubliettes. Cette initiative ne parle pas de subventionner des marchands de rêve, mais bien de permettre à des personnes hautement qualifiées, essentielles au bien-être de l'ensemble de la population, de prodiguer des soins de qualité. Des professionnels engagés et dévoués pour que nous, nos enfants, nos parents et grands-parents puissions vivre en

bonne santé. Et nous le savons tous, lorsqu'un manque de soins aux conséquences funestes touche un de nos proches, il n'est plus question de politique... Mais les politiciens qui mènent la fronde n'en ont cure. Ce sont les mêmes qui, pendant ces vingt ou trente dernières années, n'ont cessé de couper dans les subventions, d'imposer des mesures d'austérité, de réorganiser et de fermer des hôpitaux, de privatiser, de mettre en concurrence les établissements et d'abaisser les conditions de travail, sous couvert de limitation des coûts de la santé.

Aujourd'hui, ils s'attaquent à cette initiative l'accusant de générer des «coûts excessifs». Pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes: un franc investi dans le domaine infirmier, c'est cinq francs d'économies réalisées. Il est attesté depuis longtemps que la qualité des soins permet d'éviter des complications, des erreurs ou de longues hospitalisations. Les initiants rappellent que les coûts salariaux du personnel soignant des hôpitaux et cliniques se montent à 17% des dépenses totales de fonctionnement de ces établissements. Il est aussi prouvé que la qualité de la prise en charge est meilleure quand 80% des soins sont assurés par des infirmières et des infirmiers. Pour atteindre ce chiffre, il faudrait que l'équivalent de 10% des assistantes en soins deviennent des infirmières. Le surplus salarial engendré, estimé à 69 millions de francs, serait contrebalancé par des économies de l'ordre de 357 millions. Le calcul est vite fait. Les opposants à l'initiative s'en prennent aussi lâchement au salaire prétendument trop élevé

du personnel infirmier. Or ils se basent sur le salaire médian, qui n'est de loin pas une moyenne puisqu'il est faussé par la forte présence de cadres et autres chefs dans les revenus supérieurs au revenu médian. Ils expliquent encore que si l'initiative était acceptée, ses effets seraient repoussés aux calendes grecques et qu'il est préférable d'accepter le contre-projet. Quelle hypocrisie pour ceux qui sont aux manettes du pays! Ils ont le pouvoir non seulement de mettre en œuvre le contre-projet, axé uniquement sur la formation, même en cas d'acceptation de l'initiative, et d'agir pour augmenter les effectifs infirmiers dans les structures de soins. L'initiative prévoit des mesures dans ce sens dans les 18 mois après son acceptation, et dans les quatre ans pour ce qui concerne les conditions de travail. C'est bien ce qui crispe autant la droite que le Conseil fédéral. Ils prétendent que ce dernier n'a pas à s'occuper de ces conditions car cela contreviendrait à «l'ADN helvétique» basé sur le partenariat social et la délégation de certains pouvoirs aux cantons. Rappelons simplement que le Conseil fédéral a déjà des compétences en la matière puisqu'il peut rendre obligatoire des conventions collectives nationales ou régionales et édicter des contrats type... Face à une telle hypocrisie, un Oui clair et net doit sortir des urnes. Il reste dix jours pour convaincre les indécis et les abstentionnistes. Pour que nos applaudissements se transforment en geste politique fort en faveur de tout le personnel soignant. ■

PROFIL

Catherine Froidevaux, en prison pour la planète.

PAGE 2

RETRAITES

Action des femmes de l'USS.

PAGE 3

GENÈVE

Victoire du personnel communal.

PAGE 5

HORLOGERIE



Balade à «Plan-les-Watches».

PAGES 6-7

UNE RETRAITÉE EN PRISON

Militante à Extinction Rebellion et membre des Grands-parents pour le climat, Catherine Froidevaux croit en la désobéissance civile

Aline Andrey

A 72 ans, elle a passé sa première nuit en prison le 4 octobre dernier. La veille, avec son compagnon et un couple d'amis, Catherine Froidevaux a rejoint d'autres militants d'Extinction Rebellion à Zurich où se préparaient des blocages. Comme beaucoup d'entre eux, la Nyonnaise était prête à se faire arrêter. «Le plus important n'est pas forcément l'action elle-même ou la façon dont elle est perçue. C'est la contestation de la condamnation, puis le procès. La justice, jusqu'à présent, arrive à cette aberration de punir des pacifistes qui manifestent pour la survie de la biodiversité et de l'espèce humaine. Nous espérons ainsi pousser le gouvernement à agir enfin! Le Covid a démontré que nos autorités étaient capables de véritables mesures d'urgence. Alors pourquoi pas pour le climat?» questionne celle qui n'en est pas à sa première action de désobéissance civile. A Zurich déjà, une année auparavant; à Berne sur la place Fédérale, en invitant les parlementaires à s'asseoir à une table improvisée, biscuits et cafés offerts; à Lausanne, déguisée en renne du Père Noël; ou encore à Genève, devant Ethos. Membre fondatrice des Grands-parents pour le climat, elle n'a pourtant ni enfants, ni petits-enfants. Un choix qui lui paraissait déjà évident à l'époque, en raison de sa vision peu optimiste de l'avenir. «C'était mal vu bien sûr. On m'a souvent traitée d'égoïste. Mais je ne comprends pas en quoi c'est généreux de devenir parents dans un monde qui va à la catastrophe», rétorque-t-elle. Son sentiment de culpabilité est profond vis-à-vis des nouvelles générations. «Parfois, j'ai de la peine à regarder les jeunes dans les yeux, car j'appartiens à cette génération d'après-guerre qui a tellement contribué à la destruction de l'environnement.» Jusque dans les années 1990, férue de plongée, Catherine Froidevaux se rend dans les mers du Sud, aux Maldives, dans les Caraïbes, en mer Rouge... «C'était magique, mais d'année en année, je découvrais des fonds marins de plus en plus abîmés.» C'est dans les profondeurs qu'elle réalise vraiment la

perte de biodiversité en cours, le blanchiment des coraux signe de l'acidification des océans, la pollution. «A l'époque, dans le lac Léman, les poissons se faisaient rares.»

SOUS LE SOURIRE, LE PESSIMISME

Son sens de la répartie, sa bonne humeur et sa chaleur humaine cachent une nature plutôt pessimiste. L'effondrement est, selon Catherine Froidevaux, inéluctable. «Même en Suisse, pays très protégé s'il en est, on commence à parler de pénurie d'électricité. Et dans certaines communes, l'eau n'est déjà plus bonne à boire.» Avec son compagnon, ils ont commencé à s'équiper en vue d'un avenir incertain: réserve d'aliments et de produits de première nécessité, filtre à eau, réchaud à gaz... «Je ne me sens pas survivaliste, mais j'ai un fort besoin d'autonomie face au système, souligne celle qui fait l'apologie du bricolage. C'est important de savoir réparer, coudre, travailler manuellement. Une licence en littérature pourrait n'être d'aucun secours dans l'avenir qui se prépare.» Depuis huit ans, elle partage sa vie avec Jean-François Sauter, 80 ans, biochimiste de métier et grand bricoleur. Dans le cadre de Demain La Côte, une association écologique de la région, ils ont lancé des Repair Cafés. «Au début, mon compagnon me suivait dans les actions de XR surtout pour me protéger, rit-elle. Aujourd'hui, il est encore plus motivé que moi! Il veut pouvoir dire à ses petits-enfants qu'il n'est pas resté inactif face à la dégradation de l'environnement.»

PACIFISTES ET AIMABLES

Celle qui préfère rester discrète sur son parcours de vie et sa carrière professionnelle, revient sur son arrestation à Zurich avec quelque 200 autres militants. «La police sait que nous sommes pacifistes et que nous tenons à rester aimables. A mon égard, les agents ont été courtois. Mais ils ont menotté tous les autres. Je sais que beaucoup d'entre nous ont subi une fouille à nu. La police voulait visiblement nous intimider, nous humilier. Il faut essayer de prendre du recul et de ne pas dramatiser. Mieux vaut en rire!» lance Catherine Froidevaux, légère.

Au cours de la nuit passée en cellule, une autre manifestante a été enfermée avec elle. «On n'avait pas la moindre intimité, avec des toilettes sans porte ni paravent, mais c'était mieux que d'être seule. Bien que la situation n'ait rien eu de dramatique, cela m'a quand même secouée.» Après avoir reçu une interdiction de territoire et une menace de 8 jours de prison ferme par le procureur si elle revenait à Zurich pour une nouvelle action de blocage, elle rentre le soir même à Nyon avec son compagnon qui a, lui aussi, passé la nuit en garde à vue.

«Nous sommes toujours prêts à nous faire arrêter, mais ailleurs qu'à Zurich», précise-t-elle. «En tant que retraité, c'est facile, on a du temps et rien à perdre. Le fait d'avoir un casier judiciaire ne risque pas de nous nuire, au contraire des jeunes en recherche d'emploi. Seul bémol, la fatigue nous freine un peu, et je traîne la patte, explique Catherine Froidevaux, admirative de cette jeunesse qui prend beaucoup de risques. Certains donnent tout leur temps à la cause estimant qu'étudier ne sert à rien si la planète part en fumée!»

Quant aux résultats des actions de désobéissance civile, elle croit en la ténacité. «Dans les années 1960-1970, les objecteurs de conscience ont fait de la prison ferme et payé des milliers de francs d'amende. Cette lutte a valu la peine non? Et n'oublions pas que ce sont aussi des actions de désobéissance civile qui ont empêché la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst dans les années 1980.» ■



Catherine Froidevaux, une rebelle dans l'âme.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

LES FONDUES MÉTAPHORIQUES

Je médite sur la fondue que l'hiver rappelle au ventre des chaumières, «plat composé de fromage à pâte dure (gruyère, emmental) fondu dans du vin blanc additionné d'ail et de kirsch, dans lequel chaque convive trempe des morceaux de pain» (Petit Robert, 2020). Et je songe que c'est le mets par excellence, opportunément porté jusqu'au rang d'un symbole national faitier, qui permet à mes compatriotes de brasser dans leur caquelon mental un charroi de contradictions prodigieuses. Ainsi va le génie local, qui transcende en toute modestie culinaire des pièges où choirait tout autre peuple sur la planète.

En cédant aux bonheurs du «vrai temps» de la fondue, par exemple, le Suisse peut accomplir des retrouvailles fantasmagiques avec un monde paysan largement disparu de nos jours, et par conséquent largement idéalisable. Peut aussi penser réconcilier ses parts géographiques et sociétales intérieures, par exemple son domaine alémanique et son domaine romand, ou son domaine romand et son domaine valaisan, quand bien même chaque nouveau scrutin populaire les pulvérise en réalité d'un degré supplémentaire. Cette opération réclame évidemment de chacun qu'il accomplisse son rituel avec soin. En choisissant des morceaux de gruyère et d'emmental provenant de terroirs emblématiquement antagonistes. En leur adjoignant un peu de ce vin blanc délicieusement acide que les dieux font produire aux coteaux environnants avant d'en corroder les tuyaux digestifs indigènes. A la condition de chauffer tout ce corpus alimentaire sur un réchaud pétrolier.

Le processus revêt parfois les allures d'un échec, c'est vrai. Il arrive que les morceaux de fromage résistent à leur propre fusion, comme à l'occasion du vote confédéral resté fameux sur l'Espace économique européen, le 6 décembre 1992. Ou comme à celle du vaudeville observé depuis quelques semestres entre l'Union européenne et notre pays, que son arrogance inouïe traduite en exigence pleurnicharde de privilèges quasi dus et de temporisations récurrentes n'empêche pas d'estimer son interlocutrice encore plus arrogante. Pauvre vacherin Parmelin, pauvre gruyère Cassis! Il arrive aussi que la masse grasse et pesante se dirige vers une saveur singulière faisant d'elle un accident, alors qu'il faudrait lui conférer un goût reconnu par la majorité des concitoyens. Alors qu'il faudrait la douer d'un goût compatible avec le goût moyen de la moyenne des fondues jugées moyennement conformes à la moyenne des siècles des siècles, amen. Alors qu'il faudrait réussir une alliance des saveurs fromagères dont

chaque composant se démentirait comme telle au nom de l'ensemble, et s'y mettrait en sourdine existentielle absolue, de telle sorte que les convives attablés puissent se glisser comme des miracles dans le cadre d'un territoire nourricier commun pour s'y propulser au sommet du partage et de l'échange – la marque de cette démocratie suisse dont Nicolas Bideau va repasser les drapeaux chiffonnés sur toutes les surfaces habitées de la planète. Plus ils font tourner leur morceau de pain dans le caquelon, plus les contradictions ambiantes se résolvent. Notre pays a-t-il inventé l'industrie vertueuse de l'humanitaire et de la charité, mais doit-il en même temps regretter la diminution de ses exportations d'armes de guerre, comme fit le Conseil des Etats voici quelques années? Un petit tour de fourchette dans l'écuelle générale! Ou se présente-t-il sur la scène internationale comme un archétype de la vertu financière, mais doit-il subir les foudres d'experts qui le classent en champion de l'opacité financière?

Ou Simonetta Sommaruga se dit-elle furieuse de la manigance indienne et chinoise ayant fait capoter l'autre jour la COP26 à Glasgow, mais va-t-elle vendre en même temps au Ghana les droits helvétiques de produire du CO₂ national en excès à l'intérieur de nos frontières, de telle sorte que la Suisse recule chaque année au classement des Etats les plus criminels à l'égard du climat? Pas de soucis, qu'importe la fausse vertu! La masse en fusion nous permettra, une fois encore, d'affronter mollement mais sûrement cette phase délicate. Faites encore valser les morceaux de pain, mes chéris, pour dissoudre dans les épaisseurs du pays jusqu'aux tout petits enfants que les standards scolaires formatent dès leur âge de quatre ans. Bien sûr, on aurait pu les écouter chanter leur vœu de vivre avant d'être travaillés à feu doux, ceux-là, mais non: pas de grumeaux, le silence lisse de la masse en rotation centrale entourée des présidents-directeurs généraux et des ouvriers enfin réconciliés, une merveille. ■

«AU BOULOT JUSQU'AU TOMBEAU, C'EST NON!»

A l'occasion du 14^e Congrès des femmes de l'USS, une action a eu lieu à Berne vendredi pour exiger l'abaissement de l'âge de la retraite et la hausse des rentes

Manon Todesco

Les 12 et 13 novembre s'est tenu le 14^e Congrès des femmes de l'Union syndicale suisse (USS) à Berne, baptisé «Pour un syndicalisme féministe», qui a réuni quelque 220 participantes. L'un des points culminants de ce rendez-vous a eu lieu vendredi, à midi, lors d'une action très visuelle dans la rue sur le thème de la prévoyance vieillesse. Une mosaïque géante jaune et violette, représentant le symbole féministe du poing, a été formée par les déléguées. Le message véhiculé? Plus on repousse la retraite, plus on vieillit et plus notre santé en pâtit. En réponse aux attaques de la droite patronale, les femmes de l'USS proposent une vision sociale et fortement progressiste au cœur d'une résolution adoptée à l'unanimité, à savoir abaisser l'âge de la retraite pour toutes et tous afin de pouvoir profiter d'une fin de carrière professionnelle à un âge où l'état de santé le permet. Dans une autre résolution, elles demandent que les rentes des femmes soient augmentées au moyen d'un financement solidaire, dans le 1^{er} comme dans le 2^e pilier, cela

alors qu'elles touchent des rentes inférieures d'au moins un tiers à celles des hommes.

DEUX MODÈLES OPPOSÉS

Elles se battront fermement contre la réforme AVS 21 qui est en train de se conclure au Parlement et qui prévoit notamment de porter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Le référendum est déjà annoncé. Mais aussi contre l'initiative populaire des jeunes PLR, visant à augmenter l'âge de départ à la retraite à 66 ans pour les hommes et les femmes dans un premier temps, et envisageant de le faire passer à 67, puis 68 ans, en lien avec l'allongement de l'espérance de vie.

Ces deux propositions pèseront lourdement sur les épaules des femmes, déplorent les syndicalistes, car les énormes inégalités dont elles font l'objet, telles que l'inégalité salariale, mais aussi les nombreuses heures de travail non rémunérées dans les soins et le travail domestique, les interruptions de carrière plus longues et les conditions de travail plus précaires dans les professions dites féminines, se traduisent par des pensions nettement inférieures et une grande précarité à la retraite.

Les femmes de l'USS plaident pour le lancement d'une campagne sur l'abaissement de l'âge de la retraite pour porter ce message dans le débat public et devant le Parlement, et contre le discours de la droite. Cette campagne devrait être composée d'un programme de formation sur le système de retraite et de sensibilisation sur les enjeux féministes liés à ce dernier, mais aussi d'actions dans l'espace public et sur les lieux de travail.

À SUIVRE...

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur les temps forts de ce congrès, deux jours intenses de discussions, d'ateliers et d'échanges sur le féminisme dans l'activité syndicale et les visions féministes pour le monde du travail, les syndicats et la société. Nous aborderons notamment l'adoption, à cette occasion, d'une Charte pour un syndicalisme féministe, et la décision de préparer une nouvelle grève féministe de grande ampleur pour 2023. A noter que les femmes de l'USS ont aussi apporté leur soutien aux grévistes de Smood et appelé l'entreprise à négocier avec son personnel. ■



Avec leur action de vendredi dernier, les femmes de l'USS affichent leur volonté d'une politique offensive en matière de retraites. Non seulement afin de contrer les attaques, notamment la hausse de l'âge de la retraite féminine à 65 ans contenue dans AVS 21, mais aussi pour obtenir un abaissement de l'âge de départ pour toutes et tous.

Session des femmes: 77 objets traités en deux jours

Egalité salariale, congés parentaux et halte aux féminicides! Des revendications au cœur de la session des femmes tenue les 29 et 30 octobre à Berne

Patricia D'Incau

Applaudissements et ovations debout: il est rare qu'une telle atmosphère règne sous la Coupole fédérale. Et une telle efficience aussi: les participantes à la session des femmes tenue les 29 et 30 octobre dernier ont délibéré, adopté ou rejeté en deux jours seulement pas moins de 77 objets différents. Ce bel élan a ravi Emine Sariaslan, 57 ans, membre d'Unia. Elle a participé à la session des femmes, qu'elle qualifie de «tout simplement géniale!». La Bernoise a été impressionnée surtout par la franchise avec laquelle les femmes se sont politisées. «Nous avons pu discuter franchement et sans crainte. Et formuler des revendications pionnières», raconte la syndicaliste. Même si, au final, certains projets ont été édulcorés, à l'instar de la gratuité de l'accueil en crèche-garderie pour tous les enfants. Le compromis est une extension générale de l'offre existante, financée par un nouveau fonds. D'autres revendications pointées ont échoué en plénum. Par exemple celle de la juste rétribution des femmes d'agriculteurs. Aujourd'hui encore, 70% d'entre elles travaillent gratuitement sur le domaine familial, sans salaire ni couverture sociale. Judith Vernetz d'Unia voulait que les choses changent. Elle s'est engagée dans la Commission Agriculture afin que les femmes de paysans obtiennent un salaire. Mais «la commission n'est hélas pas parvenue à se mettre d'accord». Le projet s'est ainsi trouvé en difficulté. Et lors du vote final, il n'a pas rallié de majorité. Au total, les participantes ont finalement adopté 23 revendications en plénum. En font notamment partie: la création d'une autorité fédérale indépendante, chargée de faire respecter l'égalité salariale;

- l'introduction d'un congé parental venant compléter l'assurance maternité et le congé de paternité;
- l'assujettissement des personnes employées dans les ménages privés à la Loi sur le travail;
- l'octroi du droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral à quiconque réside depuis cinq ans en Suisse;
- l'affectation de 0,1% du PIB – soit actuellement 706 millions de francs – à la protection contre les violences liées au genre.

FINISSONS-EN AVEC LA VIOLENCE!

Deux participantes ont jeté un froid dans la salle, en lisant en plénum les noms des femmes qui ont été tuées par leur compagnon depuis le début de l'année. Vingt-cinq féminicides ont été commis en Suisse depuis janvier. Dont quatre durant le seul mois d'octobre. A cela s'ajoutent onze tentatives de féminicides. Et les chiffres sont en hausse.

ET MAINTENANT?

Il est urgent que la Suisse prenne des mesures. La balle est dans le camp du Parlement: il faut à présent qu'il examine les revendications adoptées sous forme de pétitions à la session des femmes. On ignore si le Conseil national et le Conseil des Etats suivront la volonté des femmes. Mais une chose est sûre pour la syndicaliste Emine Sariaslan: «Les liens que nous avons tissés entre femmes perdureront au-delà de cette session! Nous avons constaté que ce n'est qu'à condition de nous organiser en réseau et de renforcer la solidarité entre nous que nous parviendrons un jour à l'égalité.» ■

Article paru le 5 novembre dans *Work*, le journal alémanique d'Unia. Traduction de Sylvain Bauhofer.



Des idées à foison ont occupé les débats des 264 participantes ayant pris possession du Palais fédéral. Elles veulent enfin voir du concret sur le terrain politique.

PROTECTION SPÉCIFIQUE INDISPENSABLE

La coalition Feministasylum a lancé une pétition réclamant la reconnaissance effective des motifs d'asile spécifiques des femmes, des filles et des personnes LGBTQIA+

Sonya Mermoud

Violences domestiques, exploitation sexuelle, mariage forcé, mutilations génitales, traite, législations discriminatoires, répudiation ou encore privation de leurs enfants: autant de raisons qui contraignent les victimes à la fuite. Ces dernières seront aussi exposées tout au long de leur parcours migratoire à des violences sexuelles. Ces situations dramatiques particulières nécessitent une réponse adaptée. A l'occasion d'une action symbolique organisée le 11 novembre dernier en face du Haut-Commissariat pour les réfugiés à Genève, la coalition Feministasylum a lancé une pétition exigeant la reconnaissance effective des motifs d'asile des femmes, des filles et des personnes LGBTQIA+. Regroupant une centaine d'associations engagées dans la défense des droits des migrants dans une douzaine de pays européens et au-delà, la coalition réclame une meilleure assistance des catégories d'exilées susmentionnées. Concrètement, elle demande l'octroi de moyens nécessaires à la mise en place de procédures et de structures adéquates pour ces personnes comprenant notamment un accès systématique à des espaces d'identification et de soutien, et la présence d'un personnel sensibilisé aux problématiques: travailleuses sociales, soignants, interprètes, psychologues et juristes de sexe féminin. L'alliance milite pour l'application concrète de la Convention d'Istanbul et de celle de la lutte contre la traite des êtres humains, «afin que les victimes de violence fondée sur le genre soient reconnues, soutenues et bénéficient d'une protection internationale».

PACTE SUR LA MIGRATION DÉNONCÉ

Le principe du non-refoulement doit dans ce sens faire l'objet d'un strict respect. La coalition fustige le nouveau pacte européen sur la migration présenté en septembre 2020. Et qui, regrette cette dernière, vise surtout à limiter l'accès au Vieux-Continent. «Nous dénonçons ce pacte qui défend les intérêts de l'Union européenne et non les droits des migrants et des migrantes qui ont besoin de protection.» Le durcissement du régime frontalier, les procédures accélérées, le filtrage aux frontières extérieures de l'Europe ou encore la décharge sur d'autres pays du devoir d'accueil constituent, pour Feministasylum, des éléments inacceptables de cette réforme. L'alliance déplore le fait qu'il soit impossible de déposer des demandes d'asile dans les ambassades, ayant transformé la Méditerranée en cimetière géant, et se positionne en faveur de voies d'accès légales facilitées pour cette population particulière sollicitant une protection. A noter que la Suisse, bien que n'étant pas membre de l'Union européenne, est aussi concernée par les revendications formulées par Feministasylum (règlement Dublin, participation au financement de Frontex et signataire de la Convention d'Istanbul). «Nous demandons aux autorités fédérales d'appliquer leurs engagements et de revoir leur politique d'asile: nous ne voulons pas d'une politique de renvoi, mais bien d'une politique d'accueil pour les femmes, les filles et les personnes LGBTQIA+ venues trouver refuge en Suisse.» La récolte de signatures se poursuivra durant six mois. La pétition sera adressée aux différentes instances de l'UE et à tous les gouvernements nationaux de l'espace Schengen. ■

Pour signer la pétition, aller sur: feministasylum.org



SGB|USS

OUI
Approuver ne suffit pas.
à l'initiative
sur les soins infirmiers

De bonnes conditions de travail pour des soins de qualité

Oui à l'initiative sur les soins infirmiers le 28 novembre

Employé-e dans l'industrie, que pensez-vous du télétravail ?

Pour une meilleure protection et plus de droits,
donnez-nous votre avis !

**Avec vous, Unia veut renforcer l'encadrement du
télétravail dans les CCT de l'industrie.**

Ensemble, nous sommes fort-e-s !



Sondage sur unia.ch/teletravail-industrie
jusqu'au 31.12.21



AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS !

Conformément à notre plan de parution, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} décembre. ■ La rédaction

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



UN MOIS D'ESSAI GRATUIT ?

- ☐ Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois.
- ☐ Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à *L'Événement syndical* · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60

GENÈVE

OUVERTURES EXCESSIVES

PERSONNEL SACRIFIÉ



VOTONS NON À LA MODIFICATION DE LA L'HOM

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

L'AGRICULTURE TOUJOURS EN DESSOUS DU SALAIRE MINIMUM

Le salaire minimum horaire genevois a été fixé à 23,27 francs pour 2022. Les secteurs de l'agriculture et de la floriculture restent des exceptions, au regret des syndicats

Manon Todesco

Le Conseil d'Etat genevois a récemment annoncé le montant du salaire minimum à Genève fixé pour 2022. Conformément aux mécanismes d'indexation prévus dans la loi, le montant légal sera de 23,27 francs par heure, contre 23,14 francs au 1^{er} janvier 2021. L'application de ce montant étant mathématique, personne ne le conteste. L'arrêté en question détermine également le salaire minimum dérogatoire pour les secteurs de l'agriculture et de la floriculture, à savoir 17,10 francs l'heure pour les deux secteurs, contre 17 francs en 2021 pour l'agriculture et 15,60 francs dans la floriculture. Le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME) persiste et signe, donc, en maintenant l'agriculture, ainsi que la floriculture, comme une exception à la règle du salaire minimum. La Chambre constitutionnelle de la Cour de justice a confirmé, dans son arrêt du 29 juin 2021, que le Conseil d'Etat pouvait adopter un salaire minimum dérogatoire applicable non seulement au secteur de l'agriculture, mais également de la floriculture, justifie le gouvernement dans son communiqué de presse. Après consultation, les entreprises floricultrices du canton de

Genève se sont déclarées favorables à une uniformisation des conditions de travail du secteur de la floriculture avec les conditions minimales de travail prévues pour l'agriculture.» La même Cour de justice soulignait fin octobre que l'intérêt public du salaire minimum consistait à «lutter contre la pauvreté et à offrir des conditions de vie décentes aux travailleurs à Genève, et cela chaque mois».

MONTANT INSUFFISANT

Les syndicats genevois, qui réclament que les agriculteurs soient soumis au salaire minimum cantonal, n'auront pas eu gain de cause. «La floriculture n'est légalement pas concernée par cette exception, commente Joël Varone, de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). Il y a donc un vrai problème. Et quand bien même, ce montant de 17,10 francs horaire est largement insatisfaisant. Nous attendons toujours une réelle revalorisation des salaires dans ces secteurs.» Des discussions devraient s'ouvrir prochainement pour des éventuels changements en 2023. L'autre bataille syndicale sera de négocier la revalorisation des salaires des contrats-types de travail (CTT) à Genève. En effet, à la suite de l'en-

trée en vigueur du salaire minimum, les travailleurs de la vente, de l'esthétique, de l'économie domestique et du transport de marchandises pour le compte de tiers ont vu leur salaire augmenter, mais aujourd'hui, qu'ils soient diplômés ou non, qu'ils aient de l'expérience, ou non, la plupart gagne la même chose. «Il y a une uniformisa-

tion des salaires et nous souhaitons rétablir des grilles salariales avec des écarts minimaux en fonction de l'expérience et de la formation profession-

nelle. Le Conseil d'Etat n'a pas fermé la porte, mais rien ne sera effectif avant juin 2022», conclut le syndicaliste. ■



En 2022, le salaire minimum genevois pour la floriculture et l'agriculture sera de 17,10 francs, contre respectivement 15,60 et 17 francs cette année. Pour les syndicats, ces deux domaines ne devraient pas faire exception.

La lutte paie pour le personnel de la Ville de Genève

Après la grève du 30 septembre, les autorités communales ont fait marche arrière

Manon Todesco

Le 30 septembre dernier, plusieurs centaines d'employés de la Ville de Genève se sont mis en grève pour protester contre le gel des mécanismes salariaux annoncé par le Conseil administratif pour 2022, à savoir le 13^e salaire, les annuités et la prime d'ancienneté. La mobilisation aura payé puisque les élus ont fait marche arrière début novembre, prétextant des prévisions fiscales cantonales plus clémentes. Les hausses de salaire seront donc rétablies dans le

projet de budget. Le préavis de grève pour le 11 novembre a été retiré. Si le Syndicat des services publics et le Sit se réjouissent de ce retournement de situation, ils restent attentifs et maintiennent la pression pour s'assurer que l'indexation au coût de la vie soit intégrée au budget 2022. Par ailleurs, d'autres combats restent à mener pour le personnel, qui refuse d'être «une variable d'ajustement budgétaire pour les années à venir», selon les mots des syndicats. Les employés de la Ville exigent entre autres le maintien de la réduction de la durée de tra-

vail à 57 ans, alors que le Conseil administratif tente de la faire passer à 59 ans. Ils sont également déterminés à obtenir une retraite anticipée pour les fonctions particulièrement pénibles. «L'âge de la retraite ayant été repoussé à 64 ans, il y a urgence à permettre aux employés concernés de partir afin de préserver leur santé», argumente leur communiqué de presse. Et enfin, ce dernier informe que le personnel n'acceptera aucune baisse de revenu sur le dossier portant sur les indemnités pour les inconvénients de service horaire. ■



Les employés de la Ville de Genève étaient descendus en nombre dans la rue durant leur journée de grève du 30 septembre dernier.

POING LEVÉ

HÉRÉSIE ICI ET LÀ-BAS

Par Manon Todesco

Le vendredi 26 novembre aura lieu le désormais fameux Black Friday. Une journée de promotions inédites qui conduisent à une course effrénée à la consommation excessive. Une aberration humaine – nous avons tous en tête ces images de furies qui se ruent dans les magasins pour s'arracher les articles au meilleur prix – dont l'impact écologique et social n'est plus à démontrer. Une invitation à acheter tout et n'importe quoi, massivement. A oublier que c'est une journée noire pour l'exploitation des ressources naturelles, pour les émissions de CO₂ et pour les millions de travailleurs qui produisent ces articles, et qui verront leurs salaires compressés alors qu'ils ne gagnent déjà pas assez pour vivre...

Afin de mettre un terme à cette hérésie venue droit des Etats-Unis, l'ONG Solidar Suisse a lancé la pétition «Stop Black Friday», qui demande à l'association suisse du commerce de détail Swiss Retail Federation de mettre fin à cette «orgie de consommation excessive en Suisse». Soutenue par la Grève du climat et des élus de gauche, cette campagne met en évidence le lien entre les conditions de travail déplorables dans les pays du Sud et la consommation de masse bon marché dans les pays riches. Oui, d'autres alternatives sont possibles. A Genève, en opposition au Black Friday, des acteurs du commerce équitable organisent la «Fair Week» du 20 au 27 novembre. Un appel à une consommation plus responsable, qui replace l'humain et l'environnement au centre de nos achats. Autour de dégustations, de tables rondes, d'ateliers, d'un festival de mode ou encore de diffusion de films, la Fair Week aura pour objectif d'amener à réfléchir au sens que nous souhaitons donner à notre consommation, et nous aider à acheter plus durable.

On l'a dit, le Black Friday nuit aux conditions de travail de millions de travailleurs dans les pays producteurs: la pression sur les prix ici aura des répercussions sur les salaires là-bas, des couturiers en Asie par exemple, qui peuvent bosser plus de dix heures par jour, tous les jours. Mais sans aller si loin, le Black Friday est aussi une catastrophe pour notre personnel de vente local. Charge de travail intensifiée, stress, heures supplémentaires, fatigue, personnel malmené: cette journée inaugure une période de l'Avent extrêmement chargée pour un personnel qui est déjà sur les dents. Nous devons soigner, nous aussi, nos vendeurs, principalement des vendeuses, à temps partiel, soumises à des conditions de travail pénibles, et ce pour des salaires peu généreux. Un personnel qui doit sans cesse faire face aux attaques patronales qui veulent tirer leurs conditions de travail vers le bas. Dernière en date, la modification des horaires d'ouverture des magasins du bout du lac, à laquelle vous, électeurs genevois, pourrez dire non le 28 novembre prochain. Elles comptent sur vous! ■

Plus d'informations et pétition sur: solidar.ch/fr/stop-black-friday et voir-et-agir.ch/events/local-et-equitable-est-ce-possible

BALADE HORLOGÈRE À «PLAN-LES-WATCHES»

En l'espace de vingt-cinq ans, la commune genevoise de Plan-les-Ouates est devenue un pôle de l'horlogerie suisse. Reportage

Texte Jérôme Béguin
Photos Olivier Vogelsang

Il y a moins de trente ans, les champs et les espaces non bâtis s'étendaient autour de Plan-les-Ouates. Cette commune de la campagne genevoise a vu depuis sortir de terre toute une zone industrielle à ses abords. Sur 62 hectares, la Zone industrielle de Plan-les-Ouates (Ziplo) accueille aujourd'hui 600 entreprises employant environ 11 000 personnes. Ce n'est pas le seul site industriel dont dispose le canton du bout du lac, évidemment, mais l'une de ses spécificités est de concentrer une cinquantaine de sociétés actives dans l'horlogerie et la microtechnique. En l'espace d'une génération, «Plan-les-Watches» s'est transformé en un pôle de l'horlogerie suisse. Les 22 et 23 octobre dernier, la commune a mis en avant ce qui est devenu son patrimoine au travers de «Journées du savoir-faire horloger». Les manufactures de haute horlogerie ont ouvert leurs portes et plus de mille personnes se sont déplacées pour des visites, des conférences et des ateliers.

PREMIÈRE DIVISION DU TRAVAIL

Avec une douzaine de curieux, nous avons participé à une «balade horlogère» animée par Gaëtane Chacon. Cette guide diplômée de l'Université de Genève a entamé cette promenade dans la Ziplo en évoquant l'histoire de l'horlogerie dans la Cité de Calvin. Avec l'adoption de la Réforme en 1535 et les guerres de religion en France, Genève est devenue un refuge pour les huguenots qui ont amené dans la ville leur savoir-faire horloger. Manquant de travail en raison de l'austérité imposée par le réformateur Jean Calvin, les orfèvres genevois ont pu ainsi se reconverter dans cette branche. «Pour devenir compagnon, il faut suivre un apprentissage de quatre à cinq ans. Ensuite, les meilleurs peuvent tenter de passer la maîtrise professionnelle, établie dès 1601, pour devenir maître-horloger», explique Gaëtane Chacon. Au XVIII^e siècle, ce que l'on appelle alors la «fabrique» est connue dans l'Europe entière, c'est l'âge d'or de l'horlogerie genevoise. «Sur quelque 26 000 habitants, 4500 à 5000 travaillent dans la fabrique, auxquels il faut rajouter ceux qui, en France voisine, dans le Faucigny et le Pays de Gex, réalisent les ébauches.» Le finissage est exécuté en ville dans de petits ateliers dénombrant une dizaine d'horlogers au maximum et installés souvent au dernier étage des maisons pour profiter de la lumière. Avant la révolution industrielle, la fabrique genevoise se caractérise par la division du travail, une bonne partie des opérations sont réalisées à domicile par ces «cabinotiers».

PATEK PHILIPPE, LA PREMIÈRE MANUFACTURE

En 1839, deux horlogers ayant fui la répression de l'insurrection polonaise se retrouvent à Genève et s'associent. Après quelques péripéties et l'arrivée de nouveaux associés, Patek Philippe verra le jour quelques années plus tard. Le succès de ses montres de poche assurera le démarrage de la marque arborant la croix de Calatrava. Patek Philippe est justement l'objet du premier arrêt de notre promenade. «Alors qu'il n'y avait ici que des champs, Patek a construit une première manufacture en 1996», relate notre guide. Si la Ziplo a été créée en 1969, il a, en réalité, fallu attendre 1993 et l'ouverture de l'autoroute de contournement pour que des entreprises à forte valeur ajoutée s'installent sur le site. La voie rapide relie en effet la zone à l'aéroport et à la Suisse, d'un côté, et, de l'autre, à la douane de Bardonnex. 6000 personnes travaillant à Plan-les-Ouates sont domiciliées de l'autre côté de la frontière.

UN PAQUEBOT DE 189 MÈTRES DE LONG

Ce n'est toutefois pas devant le bâtiment de 1996 que nous nous trouvons, mais face à la nouvelle manufacture inaugurée début 2020. Impressionnant, le bâtiment se détache avec ses 189 mètres de longueur sur 67 mètres de largeur et une hauteur de 34 mètres. Surnommé le «Paquebot» pour ses courbes et ses escaliers rappelant les ponts d'un navire de croisière, l'immeuble de dix niveaux, dont quatre en sous-sol, a coûté la bagatelle d'un demi-milliard de francs. Patek Philippe y a installé son siège social. Si certaines pièces sont toujours fabriquées dans l'Arc jurassien, trois niveaux

sont dévolus à la production et au service après-vente. «Patek s'engage à réparer toutes les montres réalisées depuis sa création, ce qui implique dans les 90 000 interventions chaque année pour 50 000 à 60 000 nouvelles pièces produites», indique Gaëtane Chacon. Rappelons au passage que l'entreprise a défrayé la chronique horlogère au printemps. Soutenus par Unia, des salariés ont dénoncé les conditions de travail déléteres qui régnaient dans les ateliers. Face à la presse, une travailleuse a témoigné de la brutalité avec laquelle on l'a mise à la porte: «C'était l'heure de la pause de l'après-midi, on m'a humiliée en me faisant défilé devant tout le monde le long du couloir de 180 mètres du Paquebot.» La direction de Patek Philippe s'est depuis excusée et engagée à identifier les problèmes et à favoriser le dialogue.

LE COFFRE-FORT DE ROLEX

Après la venue de Patek Philippe, les autorités ont encouragé d'autres entreprises horlogères à s'installer dans la Ziplo. Plusieurs ont alors suivi l'exemple de la marque connue pour ses complications en fermant des sites disséminés dans la ville. A l'instar de Rolex, dont le bâtiment voisin de celui de Patek Philippe apparaît plus modeste. Ses six ailes reliées par un axe central culminent tout de même à 30 mètres de hauteur et s'alignent sur plus de 130 mètres, nous apprend notre guide. Le pionnier de la montre-bracelet étanche est installé à Genève depuis que Hans Wilsdorf y a posé ses valises en 1914. A l'orée du XXI^e siècle, la marque à la couronne a réorganisé sa production. Par le rachat de sous-traitants, le nombre de ses sites genevois était monté à 19, il n'y en a désormais plus que trois: le siège mondial, sis aux Vernets, où est basé la recherche et le développement, et deux

sites de production, à Chêne-Bourg, qui accueille la fabrication des cadrans et le sertissage, et Plan-les-Ouates, qui regroupe la production des boîtiers et des bracelets, du coulage de l'or au façonnage des matériaux en passant par l'usinage, le polissage et la finition des composants. Notons que la production des mouvements est située à Bienne. Toutes les pièces sont stockées dans les sous-sols de Plan-les-Ouates où des robots se chargent de les faire monter depuis ce véritable coffre-fort vers les étages supérieurs. Cette restructuration n'a pas empêché Rolex de devenir le premier employeur de Genève avec 4500 collaborateurs. Au total, l'horlogerie genevoise employait 10 300 personnes en 2019, plaçant le canton en troisième position après Neuchâtel (15 900) et Berne (10 600).

Gaëtane Chacon nous emmène ensuite devant la manufacture de Harry Winston. Active tout à la fois dans la joaillerie et dans l'horlogerie, la société appartient au groupe Swatch et elle est dirigée par Nayla Hayek. Le site est composé de deux immeubles en enfilade, l'un pour la production et l'autre pour l'administration, reliés par des passerelles.

LA PLUS ANCIENNE MANUFACTURE EST LA PLUS MODERNE

Un peu plus loin, Vacheron Constantin a aussi réuni son siège administratif et ses activités manufacturières. «Fondée en 1755, elle est considérée comme la plus ancienne des manufactures», indique la guide. Le nouveau site de la marque portant la croix de Malte est toutefois des plus modernes. Édifiées en deux temps, les deux bâtiments conçus par Bernard Tschumi se différencient de l'architecture monumentale contemporaine des manufactures voisines. Inauguré en 2005, le premier est constitué

d'une enveloppe d'acier courbée. Quelques années après, Vacheron Constantin a encore fait appel à l'architecte lausannois. Pour le second immeuble, les mêmes matériaux sont utilisés, mais la forme est différente. Là encore, des grandes baies vitrées apportent la lumière du jour à l'intérieur des locaux.

Nous traversons ensuite l'Espace Tourbillon. Ce dernier projet d'envergure de la Ziplo est presque achevé, ses cinq bâtiments vont offrir près de 100 000 m² de surfaces aux entreprises, en particulier aux sociétés de microtechnique et aux sous-traitants de l'industrie horlogère. En 2023, une nouvelle ligne de tram reliera le site à la gare de Lancy-Pont-Rouge.

A côté de l'Espace Tourbillon, on trouve les manufactures de Frédérique Constant et d'Alpina. Les garde-temps des deux marques genevoises propriétés du groupe japonais Citizen sont entièrement fabriqués ici.

LES ROSES DE PIAGET

La balade se termine devant Piaget. Gaëtane Chacon nous fait remarquer les parterres de roses à l'entrée. «Yves Piaget, l'ancien président, était un amateur de roses, il fut longtemps le président du jury du Concours international de roses nouvelles de Genève.» En 1988, le descendant de la dynastie de la Côte-aux-Fées (NE) a cédé sa marque élégante au groupe Richemont. Le groupe détient également Vacheron Constantin et deux autres marques disposant d'un site sur le canton, à Meyrin, Roger Dubuis et Baume & Mercier. Toutes ces manufactures entretiennent des liens forts avec l'Arc jurassien où elles s'approvisionnent en fournitures. ■



La commune de Plan-les-Ouates concentre dans sa zone industrielle les manufactures de haute horlogerie genevoise comme Rolex. Emmené par la guide Gaëtane Chacon, le public a pu participer à une «balade horlogère» les 22 et 23 octobre dernier.



Avec ses courbes, le «Paquebot» de Patek Philippe rappelle les ponts d'un navire de croisière.



La façade sombre de Rolex cache une fonderie d'or et une réserve où toutes les pièces de la marque à la couronne sont stockées.



Présente dans la joaillerie et l'horlogerie, la marque Harry Winston appartient au groupe Swatch.



Chez Vacheron Constantin, un nouveau bâtiment, à gauche, s'est ajouté au premier édifice en utilisant les mêmes matériaux.



La manufacture de Frédérique Constant abrite à l'arrière de son immeuble celle d'Alpina.



L'entrée des ateliers de Piaget, spécialisés à Plan-les-Ouates dans l'orfèvrerie et la joaillerie.

EN MOTO SIMONE...

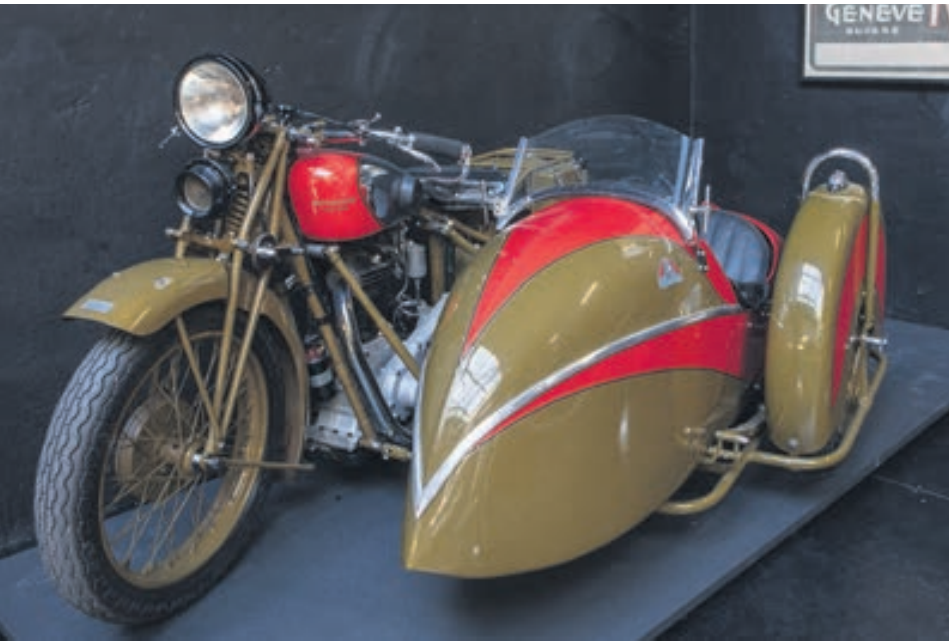
Organisée par l'Association pour le patrimoine industriel, l'exposition «Le cœur de la machine» est encore visible jusqu'au 5 décembre à Genève

Sonya Mermoud

Voyage rétro proposé dans les murs de l'Association pour le patrimoine industriel (API) dans la ville du bout du lac. Jusqu'au 5 décembre prochain, les intéressés pourront entre autres partir à la découverte de moyens de transport développés, dès la fin du XIX^e siècle, par Motosacoché, qui deviendra Motosacoché Aca-cias Genève (MAG). Cette société doit son renom à l'inventivité des frères Dufaux, Henri et Armand qui, entre 1899 et 1901, inventent la bicyclette motorisée. Le moteur imaginé, glissé dans une sacoche, se fixe alors sur le cadre du vélo, entre les jambes du conducteur. «Les frères ont bénéficié du savoir-faire minutieux d'ouvriers de l'horlogerie capables de rendre le dispositif aussi fin qu'une montre», illustre Franck Vacheron, directeur de l'API. Une célèbre photo visible dans l'exposition montre l'ingénieur duo gravissant en 1904 la pente du mont Salève sur leur engin novateur. Un exploit qui va concourir à la notoriété et à la prospérité de Motosacoché. «Les Dufaux, très complices, étaient animés d'une grande joie de vivre. Ils participaient à des courses pour s'amuser, les gagnaient et les commandes affluaient.» Pionniers du sport mécanique, les inventeurs se tournent aussi vers l'aviation. En 1910, le cadet entreprend la traversée du Léman dans le sens de la longueur, à bord d'un aéroplane qu'il a mis au point avec son frère. Une véritable prouesse récompensée par un prix de 5000 francs offerts par la société Perrot-Duval qui a soutenu l'aventure. «C'était un record du monde, la distance était deux fois plus longue que celle parcourue par Blériot sur la Manche», précise Franck Vacheron, soulignant au passage non seulement l'esprit frondeur des Dufaux, mais aussi leur fibre sociale. «Motosacoché a créé en 1909 la première société de secours mutuel, de solidarité inter-ouvrière.» Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la florissante usine emploie jusqu'à 1200 personnes. A l'origine du sport motocycliste, elle organise et participe également à de nombreuses compétitions. Avec des pilotes qui, au volant de ses bolides, vont remporter de multiples courses et décrocher des records du monde de vitesse. Bon pour les affaires...



Les frères Dufaux ont puisé dans le savoir-faire horloger pour créer leur moteur de bicyclette, glissé dans une sacoche.



Un des side-cars de Motosacoché présentés dans l'exposition.

INFOS ET ÉVÉNEMENTS

Exposition ouverte jusqu'au 5 décembre, du lundi au vendredi, de 10h à 17h ou sur rendez-vous, API, rue du Vuache 25, Genève.

- **Enregistrement en direct** sur disques vinyle grâce à une graveuse munie d'un moteur MAG, les 18 novembre et 2 décembre, de 15h à 17h.
 - **Conférence** «Les hommes derrière les machines», par Sandra Ansanay, journaliste et auteur du livre *Motosacoché*, le 18 novembre à 18h.
 - **Visite commentée** le 2 décembre avec Anibal Jaimes, président de l'association aéronautique Hepta.aero, coordinateur du projet «Le Faux Dufaux» en collaboration avec le prix Perrot-Duval 1910.
- Plus d'infos sur: patrimoineindustriel.ch/2021/08/16/le-coeur-de-la-machine

Palestine, confinement depuis 73 ans...

La 10^e édition des rencontres cinématographiques «Palestine: filmer, c'est exister» se déroulera à Genève du 26 novembre au 3 décembre prochains

Si l'édition 2020 a dû être annulée en raison de la crise sanitaire, les rencontres cinématographiques «Palestine: filmer, c'est exister» (PFC'E) reviennent en force à Genève.



Du 26 novembre au 3 décembre prochains, les intéressés pourront découvrir pas moins de 29 films qui seront projetés d'abord au cinéma Spoutnik (les quatre premiers jours), puis à celui du Grütli. Ce 10^e anniversaire aura pour fil rouge «Palestine, confinement depuis 73 ans...». Un thème faisant écho à l'actualité mondiale, toutes proportions gardées, pour évoquer la situation d'enfermement, de limitations, de blocus à laquelle est soumise cette population depuis des décennies. La question du lien entre les générations sera aussi mise en lumière, entre les anciens, forts de leurs souvenirs et de leurs rêves de retour sur leur terre, et les espoirs malmenés de jeunes qui ne l'ont jamais vue...

Documentaires, fictions, courts métrages seront à l'affiche, faisant la part belle à la diversité. Les organisateurs ont en effet sélectionné des œuvres aux univers très différents, soucieux de valoriser la créativité et la variété des regards de cinéastes de la Cisjordanie à Gaza. «Des regards empreints parfois de désillusion, de fatigue, d'im-

puissance, mais dans lesquels se reflète toujours et encore la volonté de résister», précisent-ils. Non sans oublier, dans nombre de ces créations, des touches d'humour, d'ironie, d'autodérision comme autant de renforts à l'expression de la rébellion. Le festival permet de rappeler la souffrance vécue depuis quatre générations par les Palestiniens confrontés à la violence de l'occupation, expulsés de leur terre, vivant dans des camps de réfugiés, enfermés derrière le Mur d'apartheid, discriminés au quotidien... tout en valorisant le courage de cinéastes agissant de l'intérieur, souvent avec des moyens réduits, mais aussi d'autres sensibles à la cause. Le public du PFC'E aura encore l'occasion d'échanger avec plusieurs auteurs invités pour l'occasion. Et d'assister, lors de la soirée de clôture, à un concert festif en présence de différents groupes, notamment de rap palestinien. Autant de rendez-vous prometteurs. ■ SM

Détails du programme sur: palestine-fce.ch

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU SECOND ŒUVRE ROMAND

Les patrons ont encore une fois refusé d'augmenter les salaires des 22 000 travailleurs et travailleuses de la CCT-SOR (CCT du second œuvre romand) lors des négociations salariales. Ceci ne peut plus durer! Il faut maintenant s'organiser pour changer cet état de fait. La CCT sera renégociée en 2023. Pour faire le point sur les droits actuels et pour réfléchir à nos futures revendications, nous invitons tous les travailleurs et travailleuses concernés à venir participer aux Assemblées générales qui se tiendront dans leur région:

- **Unia Genève:** jeudi 2 décembre à 18h, secrétariat Unia, chemin Surinam 5, 1203 Genève. Inscriptions: geneve@unia.ch ou 0848 949 120.
- **Unia Neuchâtel:** jeudi 2 décembre à 19h (accueil dès 18h30, repas offert après la séance), restaurant «A Tasca»,

rue de la Ronde 17, 2300 La Chaux-de-Fonds. Inscriptions: neuchatel@unia.ch ou 079 673 77 91.

- **Unia Fribourg:** vendredi 10 décembre, Fribourg (heure et lieu à confirmer) et vendredi 17 décembre, Bulle (heure et lieu à confirmer). Renseignements et inscriptions: 079 101 86 50.
- **Unia Transjurance:** lundi 17 janvier 2022 à 18h, secrétariat Unia, rue des Moulins 19, 2800 Delémont. Inscriptions: anne-may.boillat@unia.ch
- **Unia Valais:** mardi 1^{er} février 2022 à 18h30, secrétariat Unia, place du Midi 21, 1950 Sion, et mercredi 2 février 2022 à 18h30, secrétariat Unia, rue du Léman 19, 1920 Martigny. Inscriptions: 027 602 60 00.

Unia

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gare 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Adresse postale: Scan Center, cp 1479, 1001 Lausanne.

Courriel inscriptions: geneve.cc@unia.ch

Courriel formulaire PDU1:

geneve.pdu1@unia.ch

Permanence guichets

Lundi de 14h à 17h.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique

Numéro: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mercredi de 8h à 12h.

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jéudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours.

Prochaines dates: 11 et 25 novembre, 9 décembre (apéro de fin d'année).

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

COMITÉS ET GROUPES

Gi Jeunesse – Atelier insertion sur le marché du travail: 20 novembre de 15h à 17h, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.

Comité industrie: 26 novembre, repas de fin d'année, dès 17h30, lieu à définir.

Assemblée régionale des délégués:

1^{er} décembre à 18h30, à confirmer.

AG Industrie:

6 décembre à 17h30,

Unia Le Locle, Crêt-Vaillant 19-21.

Gi Jeunesse: Formation sécurité sociale en

Suisse: 11 décembre de 15h à 18h,

Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3, Neuchâtel.

Petite fête des grands peuples: 11 décembre

dès 17h, Centre espagnol, Temple-Allemand 9, La Chaux-de-Fonds.

Gi Jeunesse: Repas de fin d'année,

18 décembre, heure et lieu à définir.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Assemblée générale

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée générale du Groupe qui se tiendra le **mercredi 24 novembre** à 11h15 au restaurant Piscine-Patinoire à La Chaux-de-Fonds. **Pass sanitaire obligatoire.**

A l'ordre du jour: 1. Salutations et appel.

2. Procès-verbal de l'AG 2019. 3. Rapport du président. 4. Comptes 2019 et rapport des vérificateurs. 5. Activités 2022. 6. Divers.

Cette séance sera suivie d'un apéritif de fin d'année et de la traditionnelle fondue chinoise. Prière de s'inscrire auprès du président Didier Gigon, tél. 032 968 63 88 ou 079 385 37 55. Nous espérons une belle participation et n'oubliez pas votre bonne humeur! Pour le comité: A. Schnegg

TRANSJURANE

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Regards sur les conditions de vie des Italiens venus construire la Suisse

Radio, télévision et cinéma feront revivre, du 22 au 28 novembre, les conditions d'existence des ouvriers italiens venus en Suisse pour construire nos barrages et bien d'autres infrastructures du pays.

A l'enseigne d'*Histoire vivante*, la RTS abordera cette thématique du lundi 22 au vendredi 26 novembre, de 13h30 à 14h, sur La Première.

Le jeudi 25 novembre, à 19h30 au Cinéma Cityclub de Pully*, des archives filmées seront projetées dans le cadre de l'exposition Losanna Svizzera qui se déroule en ce moment au Musée historique de Lausanne. Intitulée *Reflets de l'immigration italienne en Suisse*, cette projection partira sur les traces des saisonniers italiens. On y découvrira notamment des reflets de la construction des barrages. La soirée sera animée par

le journaliste Laurent Huguenin-Elie. Des spécialistes apporteront des éclairages historiques sur les documents présentés.

Autre moment fort de cette semaine, la diffusion, le dimanche 28 novembre à 21h25 sur RTS 2, du film documentaire original *Les barrages suisses, une histoire humaine*. Ce film retrace l'épopée de la fièvre de l'or bleu en Suisse, qui a vu, au début des années 1950, l'inauguration de nombreux barrages et le début de chantiers pharaoniques, avec leurs innombrables ouvriers italiens. Des travaux qui bouleverseront également la vie des vallées alpines. ■ L'ES

* Entrée libre mais inscription obligatoire sur le site du Cityclub de Pully: cityclubpully.ch/affiche/evenements

COLLOQUE JURIDIQUE

L'ÉGALITÉ AU CŒUR DES DISCUSSIONS

Le traditionnel colloque juridique de l'Union syndicale suisse (USS) aura lieu cette année le jeudi 25 novembre à Berne et traitera de l'égalité des genres et de la discrimination fondée sur le genre dans le monde du travail.

Il accueillera six docteurs en droit des quatre coins de la Suisse qui s'exprimeront sur les inégalités salariales, la Loi sur l'égalité (LEg), le harcèlement sexuel au travail mais aussi sur les discriminations liées au genre dans le monde du travail lorsqu'on est LGBTQIA+. Tant le personnel des syndicats que les membres intéressés par ce sujet sont les bienvenus.

«Un an après la révision de la Loi sur l'égalité, le moment est venu de tirer un premier bilan, souligne Luca Cirigliano, lui aussi docteur en droit et secrétaire central de l'USS. Le colloque sera aussi l'occasion de rendre publique la réédition du commentaire de l'USS sur la LEg.»

Le thème de l'égalité, cher aux syndicats, était une évidence, un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle version de la loi et deux ans après la grève historique des femmes. «L'USS s'implique aussi pour mener à bien ce combat d'égalité.» ■ MT

Informations pratiques:

Judi 25 novembre de 10h à 16h à l'Hôtel Ador à Berne.

En allemand et en français. Frais de participation réduits pour les membres d'un syndicat et les étudiants.

Inscriptions obligatoires jusqu'au 21 novembre sur: uss.ch/colloque-juridique

Plus de détails et programme sur: uss.ch/luss/agenda

Moutier: mercredi de 14h30 à 17h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

NOUVEAUX HORAIRES SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny: de 8h30 à 11h30.

Monthey: de 9h30 à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

VALAIS ROMAND

NOËL DES ENFANTS

Le cinéma du Noël des enfants pour le Valais romand, avec la projection du film «Encanto», se déroulera:

Le mercredi 8 décembre à:

Sierre, à 10h au cinéma du Bourg.

Sion, à 10h au cinéma Capitole.

Le samedi 11 décembre à:

Martigny, à 9h30 au cinéma Casino.

Monthey, à 9h30 au cinéma Plaza.

Pour les enfants et petits-enfants des membres Unia, l'entrée est gratuite.

Pour les accompagnants, une participation de 12 fr. par personne est demandée.

Les billets sont à retirer pendant les heures d'ouvertures des différents secrétariats d'Unia Valais.

Pass sanitaire obligatoire pour les adultes et les enfants dès 16 ans.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.**

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

GROUPE DES RETRAITÉS

Repas de fin d'année

Le comité des retraitées et retraités de la section Riviera - Est vaudois invite les membres à s'inscrire au repas de fin d'année qui aura lieu **le jeudi 9 décembre**, dès 11h30, au restaurant «La Trattoria» à Corseaux.

Inscriptions jusqu'au 18 novembre.

Pour le comité, Jean-Paul de Régibus, président.

SMOOD OU LA GRÈVE BOULE DE NEIGE

Après Yverdon et Neuchâtel, des employés de Nyon, Sion, Martigny, Lausanne et Fribourg ont suivi le large mouvement de débrayage, soutenu par Unia, qui pourrait s'étendre ailleurs

Textes Aline Andrey

Jour après jour, la contestation grandit dans l'entreprise de livraison de repas à domicile et de produits Migros. Intitulée «Smood, écoute tes livreurs!», une pétition a été mise en ligne par Unia pour soutenir la lutte des employés. Dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, du Valais et de Fribourg les revendications principales se rejoignent: le paiement correct des heures de travail, des pourboires et des vacances, ainsi que le défraiement des véhicules privés et des téléphones. Les livreuses et livreurs demandent également des améliorations dans la planification du travail et une augmentation de leurs salaires (voir *L'ES* du 10 novembre). Malgré l'ampleur du mouvement, lundi, à l'heure du début du débrayage à Fribourg et du bouclage de ce journal, Smood refusait toujours d'entrer en discussion avec ses travailleurs et le syndicat Unia. Dans les médias, la société réfute les problèmes soulevés par ses salariés. Le point avec Roman Künzler, responsable transport et logistique d'Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

Smood, dans *Le Temps* du 11 novembre, estime qu'il n'y a pas de grève «mais des événements organisés par Unia qui incite financièrement les livreurs à participer», et qui ne rempliraient pas les conditions légales pour un débrayage. Qu'en dit Unia?

Smood sait très bien qu'il y a des vraies grèves partout. Au lieu de recevoir leurs travailleurs, les patrons essaient de décrédibiliser leurs actions protégées par la Constitution de ce pays. Il n'y a d'ailleurs pas une raison de faire grève, mais vingt au moins! Smood demande une telle flexibilité à ses salariés qu'il en devient hors-la-loi. Il ne respecte pas le droit du travail depuis plus d'un an au moins en ne défrayant pas ses employés pour leurs frais de véhicule, de téléphone, par son opacité quant au calcul des heures effectuées, etc. La société tente de casser les grèves en faisant appel à des intérimaires. On a même vu des voitures avec des plaques françaises venir travailler en Suisse alors que le cabotage y est interdit.

Comment les employées et employés ont-ils décidé de débrayer?

Chaque grève a été votée à l'unanimité des livreuses et des livreurs présents aux assemblées générales organisées par Unia. A chaque fois, une majorité des travailleurs réguliers y était représentée. Le nombre est parfois difficile à

estimer dans l'économie de plateforme, car la liste des livreurs travaillant de temps en temps pour une société peut être très longue, alors qu'une partie seulement de ces derniers représente le cœur de l'activité économique.

Smood dit aussi ne pas faire appel à des sous-traitants. Or à Nyon, Lausanne et Genève les livreurs sont engagés via la société de travail temporaire Simple Pay...

On pensait que Smood avait compris son erreur après le fiasco d'AlloService, son sous-traitant qui avait mis à la porte plus de 150 livreurs ce printemps. En mars, la société avait annoncé publiquement qu'elle ne sous-traitait pas. Or Simple Pay emploie encore tous les livreurs de Lausanne, de Nyon et de Genève avec des conditions de travail encore pires que pour les employés travaillant directement pour Smood. Il faut savoir que Simple Pay a été créé par la co-fondatrice de Smood à l'époque, clairement avec l'intention de précariser le travail ou, comme ils le disent, pour la «flexibilisation du travail».

J'ai même rencontré des livreurs qui ont décidé de quitter Smood pour Uber Eats, car au moins ils reçoivent ce que la plateforme promet, même si c'est trop peu. Smood change de politique comme de chemise. Un jour, il prête au livreur une voiture de fonction, le lendemain il la lui retire. La majorité des employés utilisent leur propre véhicule et ne sont défrayés que de 2 francs par heure, alors que la loi prévoit 70 centimes par kilomètre au minimum. Depuis quelques mois, la société utilise un nouvel algorithme pour calculer la redistribution des pourboires, mais certains ont vu une chute de 2/3 de ces gratifications, et tous disent recevoir moins. Où va cet argent? Smood a changé de système de planification du jour au lendemain, sans consultation de son personnel. Si quelqu'un travaille jusqu'à 20h mais qu'il y a une commande 2 minutes après, la société l'appelle pour lui demander de faire encore cette livraison, mais sans payer le surplus horaire. Certains travailleurs ont vu des dizaines d'heures disparaître de leur fiche de paie. Depuis septembre, pour atteindre un 100%, ils doivent bosser sept jours sur sept, et se lever à 4h du matin pour réserver leur plage horaire, leur «shift» dans le jargon. C'est la course aux heures.

Des livreurs à Lausanne, jeudi passé, juste avant leur grève n'arrivaient plus à accéder à la plateforme Smood, est-ce un moyen de faire peur aux travailleurs?

Smood fait pression bien sûr, par de la désinformation, par des messages



Les piquets se poursuivent aux heures de pointe pour les livreuses et les livreurs de Smood en grève. Après Yverdon, Neuchâtel, Nyon, Sion et Martigny, la grève a démarré jeudi passé à Lausanne (photo du haut), puis à Fribourg lundi.



type «Confirme-moi que tu travailles ce soir» par exemple, ou en stipulant que les actions syndicales ne servent à rien, ou même en disant aux livreurs de se rapprocher d'autres syndicats plutôt que d'Unia. Il y a clairement intimidation. De surcroît, l'application permet un système de surveillance, grâce au GPS de leur téléphone portable. Si les livreurs se réunissent, les coursiers soupçonnent que Smood peut le savoir et peut voir, même pendant le temps libre de ses employés, où ils se trouvent puisque ces derniers utilisent leur téléphone privé.

Smood se targue de négocier une CCT avec Syndicom. Or les négociations n'en sont qu'à leurs débuts...

Les conditions de travail actuelles ne permettent pas d'attendre une année ou deux ans qu'une CCT émerge de ces négociations, même si, à terme,

une CCT est bien évidemment très souhaitable. Dans toutes les régions, les travailleurs ont clairement signifié qu'ils vivaient un cauchemar et qu'ils ne pouvaient plus continuer comme ça. Il faut agir immédiatement et trouver un accord pour clore ce conflit, avant de négocier une véritable CCT. Nous faisons appel à tous les syndicats qui ont des membres chez Smood/Simple Pay à se joindre au mouvement; ensemble, on sera plus fort!

Comment voyez-vous la suite de la mobilisation?

Dans tous les cas, ce sont les grévistes qui vont décider de la suite de la grève. Par respect pour ses salariés, Smood ne peut pas ignorer leur mouvement de plus en plus large et doit recevoir une délégation accompagnée du syndicat. Nous avons aussi écrit à Migros, principal actionnaire et membre du conseil d'administration, pour lui de-

mander de prendre ses responsabilités sociales et de s'engager dans un processus de négociations. De plus, le soutien de la population est fort. Notre pétition compte déjà plusieurs milliers de signatures. Des comités de soutien, avec des personnalités politiques, se mettent également en place. Plus largement, c'est un mouvement collectif exemplaire qui ne concerne pas seulement Smood, mais toute la branche de livraison qui a crû de manière exponentielle et qui fait souvent du chiffre sur le dos des travailleurs. ■

Signer la pétition de soutien sur: unia.ch/smood-fr



A Martigny, les grévistes de Smood étaient aussi au marché pour informer la population et recueillir des signatures sur la pétition de soutien.

LAUSANNE, SIXIÈME VILLE À REJOINDRE LA MOBILISATION

«C'est un moment historique de lutte collective!» Les mots d'Aymen Belhadj, secrétaire syndical transport et logistique d'Unia Vaud, résonnent ce soir-là sur la place du 14 Juin à Lausanne. Depuis une semaine, il se déplace d'une ville à l'autre pour soutenir les grévistes de Smood de plus en plus nombreux. A chaque fois, le ras-le-bol est patent face à des conditions de travail de plus en plus difficiles.

«Chaque mois, il nous manque 15, 20 ou 30 heures. On envoie des messages aux responsables qui ne nous répondent pas, ou qui nous dirigent vers Simple Pay, qui nous renvoie à Smood. Ils nous font tourner en rond. Et pendant ce temps, on ne peut ni se payer un tacos, ni l'essence, ni de nouveaux freins pour nos véhicules. Qui va payer l'accident? On joue avec nos vies», témoigne un livreur. «On a tenté de discuter diplomatiquement, sans résultat. On n'en peut plus de travailler pour des cacahuètes. Assez c'est assez! Smood ne mentez pas, on a les preuves!» Applaudi, il tend le micro à un autre collègue qui souligne: «J'ai 400 à 450 francs de frais d'essence mensuels, mais je ne sais jamais ce que je vais toucher à la fin du mois.» Une opacité angoissante pour la vingtaine de livreurs présents ce soir-là qui reçoivent le soutien inattendu de trois militantes syndicales françaises. «Nous avons depuis la France une image de la Suisse où il ne se passe rien. Or nous voyons ici votre combat et votre résistance. Les femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles ont gagné contre le groupe Accor après 22 mois de lutte dont 8 de grève effective! Que notre combat puisse vous inspirer. Votre lutte est aussi la nôtre!», appuie Tiziri Kandi, secrétaire syndicale du syndicat des hôtels de prestige et hôtels économiques (CGT HPE)*. A ses côtés, Rachel Raissa Keke, femme de chambre gréviste et militante, ajoute que la lutte n'est pas facile, spécialement pour les immigrés majoritaires dans ces métiers, de l'hôtellerie à la livraison de repas, si mal payés et invisibilisés. «Mais il faut dire stop! C'est dans l'union qu'on peut tenir. Quand on est dans la rue, le patron a peur. La lutte paie!» ■

* Nous reviendrons dans une prochaine édition sur la conférence donnée ce soir-là par les femmes de chambre grévistes de l'hôtel Ibis Batignolles à Paris.

«IL ÉTAIT UNE FOIS LE DROIT DE VOTE DES FEMMES»

«Citoyennes!» retrace l’histoire du droit de vote et du pouvoir politique des femmes dans le monde. Pédagogique, ce livre s’adresse principalement aux enfants, mais pas seulement

Aline Andrey

Entre portraits, faits historiques et actualités, chronologie et tour du monde, *Citoyennes!* de la journaliste Caroline Stevan offre une mise en contexte éclairante du pouvoir politique féminin du XVIII^e siècle à nos jours. Si l’ouvrage s’adresse aux enfants dès 9 ans, les adultes y découvrent aussi une multitude d’informations sur le droit de vote des femmes, et les luttes plus larges qui y font écho encore aujourd’hui, telle l’égalité salariale. Comme le souligne le livre, richement illustré par Elina Braslina, une constante émerge dans la militance féministe: «Souvent, elles doivent commencer par gagner leur indépendance vis-à-vis de leur famille et de leur mari, ce qui les fait apparaître comme des scandaleuses. Souvent, elles fondent des associations et publient des textes pour gagner en visibilité. Souvent, leur lutte pour l’égalité entre les femmes et les hommes s’inscrit dans un combat plus général pour davantage de justice et de paix. Olympe de Gouges vole au secours des plus pauvres, Huda Sharawi s’engage pour l’indépendance de l’Egypte occupée par la Grande-Bretagne, Lucretia Mott soutient les esclaves...» Beaucoup d’entre elles se sont retrouvées au cachot. Et ce, à toutes les époques. En 2013, Loujain al Hathloul a été emprisonnée en Arabie saoudite pour avoir posté une vidéo dans laquelle elle conduit une voi-

ture (les femmes ont acquis ce droit en 2018), diffusé des photos sans porter un voile ou encore signé une pétition demandant la suppression de la tutelle des hommes sur les femmes... *Citoyennes!* rappelle aussi que les combats continuent ailleurs et ici. Entretien avec Caroline Stevan, journaliste tour à tour à *24heures*, *Le Temps*, et actuellement à la RTS, pour le podcast *Le Point J*, et coprogrammatrice du festival de photographie Alt.+1000, entre autres casquettes.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment est né ce livre?

Le 14 juin 2019, lors de cette formidable Grève des femmes en Suisse, je me suis sentie particulièrement redevable des luttes passées. Et j’ai eu envie que mes deux filles, qui ont défilé avec moi, en prennent conscience. Depuis que je suis mère, j’ai à cœur de transmettre des valeurs d’égalité et je porte une attention extrême pour ne pas véhiculer, malgré moi, un sexisme omniprésent.

D’où vient votre féminisme?

Il s’ancre dans mon enfance. J’ai grandi avec ma mère et ma sœur, et j’ai toujours été très sensible aux injustices au sens large. Les différences de traitement entre humains m’ont toujours révoltée. Défendre les femmes,

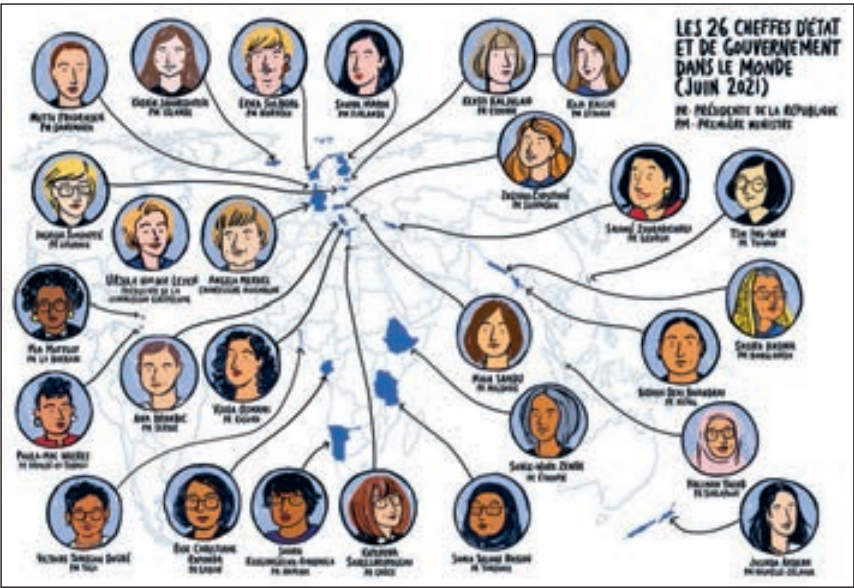


IMAGES TIRÉES DU LIVRE.

c’est aussi combattre la pauvreté ou le racisme par exemple. Les luttes ne sont pas étonnantes, et convergent. Au départ, le droit de vote était loin d’être universel, malgré le terme. Il était réservé aux hommes riches, blancs, éduqués... En ce sens, l’absentéisme est, à mon avis, un irrespect vis-à-vis de toutes celles et ceux qui ont combattu, parfois jusqu’à la mort, pour les droits politiques de toutes les personnes.

Votre ouvrage ouvre une dimension internationale des luttes...

Cette dimension universelle est très importante pour moi. Trop souvent, le monde est raconté sous le prisme suisse ou occidental. Or, de mêmes dynamiques féministes ont lieu partout, parfois à des périodes différentes, et pas toujours de manière linéaire. Mais l’inventivité, la créativité des luttes se retrouvent. Et puis, il y a des pays dits en développement



qui peuvent nous étonner en étant bien plus avancés en termes d’égalité, comme le Rwanda par exemple, le premier à avoir eu un Parlement majoritairement féminin (plus de 60%) en 2008.

Avec beaucoup de finesse, votre livre est écrit en langage inclusif. Comment vous positionnez-vous en tant que journaliste, alors que la presse, hormis quelques exceptions, n’a pas franchi le pas?

Je crois que le langage peut beaucoup dans l’égalité entre les femmes et les hommes. C’est un sujet sensible et j’avoue être toujours étonnée de l’ampleur de la crispation face à ce changement en cours. C’est normal que cela prenne du temps. Nous n’y sommes pas habitués et il s’agit d’être pédagogue. Reste que dire «3500 filles et un garçon étaient beaux» sonne très étrange, non? ■



Citoyennes! Il était une fois le droit de vote des femmes, Caroline Stevan, illustrations Elina Braslina, Ed. Helvetiq, 2021.

Chantons la Commune!

Un album hommage à la Commune de Paris vient de sortir dans lequel s’entrelacent voix du passé et du présent. Parmi les artistes réunis, Michel Bühler se retrouve aux côtés des Ogres de Barback et de bien d’autres

Fabrice Bertrand

En 1974, Renaud proclamait dans *Société tu m’auras pas*: «La Commune refleurira.» Plus de quarante ans plus tard, une série d’artistes signent un album hommage à la grande insurrection populaire, dont le titre est emprunté aux mots de Renaud. Autour des Ogres de Barback, on y trouve des groupes et également des chanteurs engagés. Ils réinterprètent des textes de communards comme Jules Vallès ou Louise Michel, mais aussi d’autres auteurs ayant écrit sur ce moment marquant de l’histoire des gauches (Victor Hugo, Arthur Rimbaud, Emile Zola). Ces artistes ont réalisé un remarquable travail d’interprètes. Ils portent haut et fort les revendications de la Commune ainsi que l’espérance qui en jaillit. Par conséquent, aucune nostalgie, nulle approche mémorielle, voire muséale, n’imprègnent cet album. La Commune n’est pas une momie ou un sarcophage. Elle vit à travers les voix qui la font résonner au sein de notre train-train quotidien, en tissant des liens entre passé et présent. Le collectif qui a porté ce projet a été à la recherche de textes et de leur partition. Il s’est approprié les paroles avec des mélanges instrumentaux parfois très contemporains. Lorsque les compositions musicales des textes n’ont pas été retrouvées, les arrangements réalisés pour cet album sont parfaitement réussis. On y entend les rayonnantes couleurs musicales des Ogres de Barback, mais aussi de très délicates notes de piano parsemées sur différents morceaux par l’initiateur du projet, Corentin Coko. Les surprises sont aussi au rendez-vous.

UN FEU D’ARTIFICE MUSICAL

Pour exemple, la fanfare africaine Eyo’nlé livre une version de *L’Internationale* au son de ses cuivres et autres percussions. L’on ne sait ce qu’en aurait pensé l’auteur de cette chanson, Eugène Pottier. Mais le résultat reflète bien le message d’espoir porté par ce militant. Fait surprenant eu égard au caractère plein d’enthousiasme de cet hymne révolutionnaire: Pottier écrit ces vers après la débâcle succédant aux 73 jours de révolte. Il est, alors, traqué dans Paris du fait de son engagement en tant que membre de la Commune. Autre chant fameux: *Le temps des cerises*. Habituellement associé à la Commune, il date, en réalité, de la décennie précédente. Le texte de Jean Baptiste Clément est romantique, plutôt nostalgique, évoquant les amours mortes. Toutefois, revenu d’exil à la suite de son engagement dans les événements parisiens de 1871, Clément dédicace ces strophes à une ambulancière ayant secouru des insurgés, d’où son inscription au répertoire des chansons en lien avec les combats du mouvement ouvrier. Ce chansonnier a aussi relaté l’impitoyable répression de la révolte dans *La Semaine sanglante*. Interprétée par le duo Les Croquants, elle se termine sous forme de question: «A quand enfin la république de la justice et du travail?» Pour sa part, l’humoriste François Morel excelle, comme chanteur, dans *Quand viendra-t-elle?*, tandis que Michel Bühler nous donne une leçon d’économie politique emplies d’ironie. A travers le temps, les mots de la révolutionnaire Louise Michel re-

viennent également à nos oreilles: «Si l’égalité entre les sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine», proclame-t-elle.

UN CHEMIN VERS L’ESPOIR

En élaborant ce projet, les concepteurs de cet album se sont demandé ce que serait un mouvement social sans ses chansons et ses artistes. Effectivement, les conquêtes démocratiques sont généralement marquées par des chants entraînant les foules. Aussi, dans les années 1840, la militante socialiste et féministe, Flora Tristan, constate que le fait de chanter produit, sur les ouvriers réunis en masse, un effet extraordinaire, proche du magnétisme. Il est vrai que la chanson constitue l’une des principales voies d’expression populaire. Elle scande les convulsions de l’histoire ainsi que les heurs et les malheurs de la classe ouvrière, qui n’a jamais été la grande muette de la création littéraire. Cet album, au sein duquel s’entremêlent politique et poésie, passés tragiques et promesses de lendemains enchanteurs, le prouve. De surcroît, la transmission de ces chants, à travers les générations, montre que les combats du temps présent font écho à ceux précédents. En résumé: «La Commune refleurira.» ■

Collectif, *La Commune refleurira*, Irfan, le label, 2021.

Retrouver Les Ogres de Barback en concert le 2 décembre à 20h à la Salle communale d’Onex, et le 9 décembre à 20h30 aux Docks à Lausanne.



Autour du groupe français Les Ogres de Barback (photo) des artistes engagés apportent leur art à ce recueil de chants rendant hommage à la Commune de Paris.



L’album *La Commune refleurira* regroupe une vingtaine de chants relatifs à la Commune de Paris.